NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4102001 - La Meuse et ses annexes hydrauliques

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 6
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4102001

1.3 Appellation du site

La Meuse et ses annexes hydrauliques

1.4 Date de compilation

31/01/2006

1.5 Date d'actualisation

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2006
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 13/11/2007
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020776790

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,50917°

Latitude : 48,95472°

2.2 Superficie totale

582 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
55	Meuse	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
55027	BANNONCOURT
55159	DOMPCEVRIN
55268	LACROIX-SUR-MEUSE
55312	MAIZEY
55444	ROUVROIS-SUR-MEUSE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		23 *(3,95 %)*		G	C	C	C	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	5 *(0,86 %)*		G	C	C	C	C

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
				Taille					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Min	Max	Unité	Cat. C\|R\|V\|P	Qualité des données	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1032	*Unio crassus*	p	30	30	i	P	DD	C	B	C	C
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	30	30	i	P	DD	C	B	C	C
I	1060	*Lycaena dispar*	p	10	10	i	P	P	C	B	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	M	C	B	C	C
F	1145	*Misgurnus fossilis*	p	5000	5000	i	P	DD	B	B	C	A
F	1149	*Cobitis taenia*	p	100	100	i	P	DD	C	B	C	C

M	1337	*Castor fiber*	p	2	3	i	P	P	C	B	C	C
F	5315	*Cottus perifretum*	p			i	P	DD	C	B	C	C
F	5339	*Rhodeus amarus*	p	5000	5000	i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Ciconia nigra*	1		i				X		X	
B		*Numenius arquata*	1		i				X		X	
F		*Barbus barbus*						X				X
F		*Leucaspius delineatus*									X	
F		*Silurus glanis*									X	
F		*Esox lucius lucius*							X			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	70 %
N14 : Prairies ameliorées	23 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	2 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	1 %

Autres caractéristiques du site

Ensemble hydraulique complexe, la vallée de la Meuse sur le secteur compris entre Maizey et Lacroix-sur-Meuse est parcourue par plusieurs cours d'eau annexes (la Petite Meuse, la Prêle, la Sancière, la Lochère) d'une grande richesse spécifique piscicole (jusqu'à 25 espèces de poissons différentes recensées sur l'ensemble des sondages piscicoles).

Vulnérabilité
: Le site est sensible a toute anthropisation du milieu ou modification du fonctionnement hydraulique (drainage, curage, canalisation des cours d'eau, mise en place de barrages et de plans d'eau...).
La pollution des cours d'eau par un excès d'intrants agricoles est également susceptible de dégrader le milieu.
La limitation de la végétation aquatique, support de l'habitat de la Loche d'étang, par la plantation d'une ripisylve trop importante serait également dommageable pour l'espèce.

4.2 Qualité et importance

La Sancière et la Prêle comptent des secteurs de noues, où l'eau est quasi-stagnante et la végétation aquatique est très développée. Ces secteurs, où la vase se dépose sur des épaisseurs allant jusqu'à 70 cm, abritent une importante population de Loche d'étang. Les densités observées en font même vraisemblablement un site d'importance nationale pour cette espèce. Ce poisson peu connu et difficile à observer n'est identifié que sur 6 secteurs en France.
La Loche d'étang a aussi été observée dans la Petite Meuse, qui présente le même faciès que la Prêle.
Les différents cours d'eau du site abritent également la Loche de rivière, la Lamproie de Planer, et la Bouvière.
Le Chabot est présent dans la Meuse (de même que la Bouvière, la Lamproie de Planer et la Loche de Rivière). Il a en effet été recensé au cours de pêches électriques à Han-sur-Meuse, à 10 km en amont du site, mais aussi en aval vers Dieue-sur-Meuse.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A08	Fertilisation		I
H	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

- Suivi biologique de la population de Loche d'Etang (Misgurnus fossilis) du ruisseau de la Prêle - Rapport annuel 2005, CSP (avril 2006)
- Suivi biologique de la population de Loche d'Etang (Misgurnus fossilis) du ruisseau de la Prêle et de ses affluents - Synthèse des résultats années 2003 et 2004, CSP (avril 2005)
- La Loche d'étang (Misgurnus fossilis) - Synthèse bibliographique et répartition nationale, STORCK & MOUGENEZ (CSP, 2004)
- Impact de la Ligne à Grande Vitesse sur une espèce protégée, Avant Projet Sommaire, CSP (mai 2003)
- Compte-rendus des pêches à l'électricité disponibles auprès du CSP, Délégation Régionale de Metz

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	49 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Lorraine	*	49%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional de Lorraine

Adresse : 1 rue du quai 54700 Pont-à-Mousson

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/118_Diagnostic ZSC la Meuse et ses annexes hydrauliques-vuSO.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site

Depuis la découverte en mai 2003 d'une population importante de Loche d'étang près de Lacroix-sur-Meuse, les ruisseaux de la Prêle, de la Sancière et de la Lochère ont fait l'objet d'un suivi régulier par le Conseil Supérieur de la Pêche. Des pêches électriques complémentaires ont donc été effectuées en 2003, 2004 et 2005.
En parallèle, d'autres pêches électriques ont été effectuées dans le secteur et ont permis d'enrichir les données concernant le site.
Enfin, suite aux études réalisées dans le cadre de la LGV (Impact de la LGV sur une espèce protégée, CSP, mai 2003), des aménagements de restauration des milieux ont été proposés en tant que mesures compensatoires. Ils consistent à recréer environ 2000 m² de noues et à reconnecter un maximum d'annexes hydrauliques avec le cours principal de la Prêle, afin de reconstituer des habitats favorables à la Loche d'étang. Les aspects fonciers et techniques de ces réalisations sont en cours d'étude.

Les orientations envisageables pour la gestion future

Une étude dont le but est d'affiner les propositions de mesures compensatoires dans le cadre des travaux de la LGV est en cours. Elle devrait aboutir fin 2005, par des propositions d'action détaillées.